



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-4087>

Département(s) de publication : 72

Annonce n° 26-4087

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Mans

**Correspondant :** LE FOLL Stéphane, Président

**Adresse :** 1 rue Hémon, 72015 LE MANS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0243745151

**Courriel :** achats.ccas@lemans.fr

**Adresse internet :** <http://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Prélèvements et analyses bactériologiques de l'eau et de surfaces de travail des cuisines de remise en température de la date de notification au 31 décembre 2029

**Lieu d'exécution :** Le Mans

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Il s'agit d'assurer des prélèvements et des analyses bactériologiques ainsi que des préconisations curatives : - au titre du contrôle de l'efficacité du plan de nettoyage des deux cuisines de remise en température de l'E.H.P.A.D. public du C.C.A.S. de la Ville du Mans (Prestation de type A à réaliser tous les deux mois sur deux sites) ; - au titre de la prévention du risque lié aux légionnelles (Prestation de type B à réaliser semestriellement sur deux sites et annuellement sur huit sites) et de la qualité de l'eau distribuée par le réseau intérieur des établissements gérés par le C.C.A.S. de la Ville du Mans (Prestations de type C et D à réaliser annuellement sur dix sites). Tous les sites sont situés au Mans. Des prélèvements et des analyses complémentaires pourront être effectuées sur demande expresse de la collectivité. Accréditation du COFRAC exigée pour la réalisation des analyses selon les guides techniques LAB GTA 59 et LAB GTA 23

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Le contrat qui sera conclu sera un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 49.500 euros Hors Taxes

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**règlementent** : L'accord-cadre sera réglé sur fonds propre de la collectivité, à prix unitaires définis au Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) révisables annuellement à compter du 1er janvier 2027. Les sommes dues au titulaire et aux sous-traitants de premier rang éventuels seront payées dans un délai global de paiement de trente jours à compter de la date de réception des factures et selon les règles de la comptabilité publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils ne pourront pas prétendre à l'avance telle que prévue à l'article 6.2 du Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), les conditions requises n'étant pas réunies pour ce versement

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français** : français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés** : Formulaire DC1 : - Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdictions de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique ; Si le Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) est utilisé, le candidat complètera les rubriques de la partie III : Motifs d'exclusions ; Si le DC1 est utilisé, il s'agira de la version du 1er avril 2019 sur laquelle le candidat est autorisé à cocher la case à la rubrique F1, étant entendu qu'il est fortement conseillé au candidat d'utiliser le D.U.M.E Formulaire DC2 : - Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat dispose de l'aptitude et des capacités requises pour l'exécution de l'accord-cadre selon les conditions administratives et techniques spécifiées au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.). Cette attestation le dispense de fournir des informations particulières quant à son aptitude professionnelle, la capacité économique et financière de son entreprise, ainsi que les références professionnelles et la capacité technique de son entreprise ; Si le D.U.M.E. est utilisé, le candidat est autorisé à cocher la case OUI correspondante dans la partie IV : Critères de sélection / A - Indication globale pour tous les critères de sélection ; Si le DC2 est utilisé, il s'agira de la version du 21 novembre 2023 sur laquelle le candidat est autorisé à cocher la case à la rubrique C3-2, étant entendu qu'il est fortement conseillé au candidat d'utiliser le D.U.M.E

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas**

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure** : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres** : 09/02/2026 à 17:00

**Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRG04 Valeur estimée hors TVA : 49 500,00 euro(s) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0240994600 Fax : 0240994658Mel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges relatifs aux marchés publics (CCIRA) de Nantes, DREETS des Pays de la Loire, Immeuble Skyline , 22 mail Pablo Picasso, BP 24209 44042 NANTES Cedex 1 Tél : 0660489889Mel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les délais et voies de recours sont les suivants : - La procédure de passation peut faire l'objet, jusqu'à la signature du contrat, d'un référé précontractuel devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, conformément à l'article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (C.J.A.) ; - A partir de la signature du contrat, celui-ci peut faire l'objet d'un référé contractuel devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, conformément à l'article L.551-13 et suivants du C.J.A. ; - Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité ou de sans suite de la procédure, le candidat peut exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le Tribunal Administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. NOTA : Outre le CCIRA défini précédemment pour une procédure de médiation, il est désormais possible de faire appel au médiateur des entreprises dont l'adresse électronique est la suivante : <http://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises> RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (D.C.E.) : - D.C.E. disponible gratuitement. - Téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation [www.sarthe-marchespublics.fr](http://www.sarthe-marchespublics.fr) DEPOT DES OFFRES : Dépôt dématérialisé obligatoire en salle des marchés de la plateforme de dématérialisation [www.sarthe-marchespublics.fr](http://www.sarthe-marchespublics.fr) ADRESSE A LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUS : Cliquez sur « Corresponde avec l'acheteur ». PRECISION QUANT AU CRITERE D'ATTRIBUTION DU PRIX : Classement des offres, sur la base d'un chiffrage établi, par application des prix unitaires portés au Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) : - Pour les prestations récurrentes ; - Pour les prestations complémentaires, à partir d'un quantitatif identique pour chaque candidat ; - Pour les frais de déplacement, toutes prestations confondues, à partir d'un quantitatif identique pour chaque candidat

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Cliquez sur "Corresponde avec l'acheteur"

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/01/2026